

Nouveauté 2016

Le Bac Pro Métiers de la Sécurité

Durée de la formation : 3 ans

Diplôme préparé : Baccalauréat Professionnel

Validation du CAP « Agent de sécurité » en fin de 1^{ère}

Effectif de la classe : 18

Contenu de la formation :

Enseignements généraux :

- Français, Histoire géographie, éducation civique,
- Mathématiques, Sciences physiques,
- Langues vivantes 1 et 2,
- Arts appliqués,
- Education Physique et Sportive.

Enseignements professionnels et généraux liés à la spécialité:

- Enseignements pratiques et technologiques : secours à la personne, protection incendie, secours routier, économie, droit, communication,
- Environnement administratif et juridique,
- Prévention, santé, environnement (PSE).

Périodes de Formation en Milieu Professionnel : 22 semaines réparties sur 3 années

Dominantes à l'entrée en Terminale :

- Sécurité publique et sûreté

ou

- Sécurité Incendie

Coût de la formation :

- gratuité des enseignements,
- tenue professionnelle remise gracieusement la 1^{ère} année de la formation (financée par la Région des Pays de la Loire),
- tarif annuel* d'hébergement
 - pour un élève interne : ≈ 1 400 €
 - pour un élève demi-pensionnaire : ≈ 480 €

* avant déduction de la remise d'ordre due aux périodes de stage

Le Bac Pro Métiers de la Sécurité

Conditions d'admission

L'entrée en 2nde professionnelle se fait après la classe de Troisième, dans le cadre d'un recrutement spécifique. Il s'agit d'une admission sur dossier. Si ce dernier est retenu, l'élève est convoqué pour une mise en situation professionnelle.

Le nombre de places étant limité, il est fortement conseillé de faire plusieurs vœux (dans différents établissements, pour des formations différentes).

A l'issue de cette étape, si l'élève est admis, l'inscription au lycée se fait fin juin, début juillet.

Le diplôme

Le Baccalauréat Professionnel « Métiers de la Sécurité » est un diplôme de niveau IV. Certaines épreuves se déroulent en C.C.F. (contrôle en cours de formation) ; des épreuves ponctuelles ont lieu à la fin de l'année de Terminale.

Qualités requises

- Capacité à s'intégrer dans un groupe et travailler en équipe
- Sens de l'engagement, du dévouement et de la discipline
- Rigueur, discrétion, sang-froid et observation
- Capacité d'écoute et de dialogue
- Sens des responsabilités et respect de la hiérarchie
- Ouverture d'esprit, intérêt pour les actualités, pour les domaines juridiques, économique et social.

Débouchés

Le titulaire de ce bac pro est préparé à l'exercice des différents métiers de la sécurité, de la sûreté et de l'ordre public, de la protection des personnes, des biens et de l'environnement.

Sur entretien d'embauche, il peut travailler soit dans une entreprise privée de sécurité, soit dans un service interne de sécurité d'une entreprise. Il peut occuper des postes d'agent de sécurité, d'agent de contrôle d'accès, d'agent de surveillance, d'agent de gardiennage, d'agent de protection physique des personnes, d'agent de sécurité dans l'événementiel, d'agent de sécurité incendie.

Sur concours, il peut devenir sapeur pompier professionnel, gardien de la paix, gendarme, agent de police municipale, surveillant de l'administration pénitentiaire, agent de sécurité en établissement public.

Après une formation complémentaire, il peut occuper un emploi dans des domaines très diversifiés : agent portuaire, agent cynophile...